

L'INFO au cœur de notre village



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE

FINANCES

COMMEMORATIONS

ASSAINISSEMENT ET
GESTION DES EAUX

ENVIRONNEMENT (Déchets, compostage,
broyage des végétaux, recensement
hirondelles)

PROJETS SOLIDAIRES ET EDUCATIFS

SIGEP

ANIMATIONS POPULAIRES ET
CULTURELLES & FESTIVITES

FOCUS SUR L'ASAPE31

POINT SENIORS

PAROISSE DE L'OPPOSITION

VIE ASSOCIATIVE

ETAT CIVIL

PERMANENCES



Chères Mirapissiennes, Chers Mirapissiens,

Depuis notre dernier bulletin, la grosse actualité de votre Conseil municipal est le vote du compte administratif 2022 et du budget 2023. Les perspectives sont encourageantes, je vous invite à lire notre focus FINANCES dans le bulletin. Nous poursuivons notre projet communal : faire vivre le village.

Vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres le courrier du Président du Conseil départemental qui confirme les travaux et le calendrier de reconstruction du pont, tel qu'annoncé en réunion publique le 16 février dernier. Nous commençons à travailler en parallèle avec Réseau 31 sur le schéma directeur d'assainissement et des eaux pluviales. Nous vous donnons plus d'explications dans le présent bulletin.

En vue du bon déroulement du réaménagement de l'avenue du pont cette année, nous avons organisé une réunion d'informations avec les riverains concernés par ces travaux qui vont se poursuivre jusqu'au mois d'octobre 2023 : enfouissement de réseaux, réfection de la route et réaménagement de l'avenue avec des trottoirs, chicanes, ralentisseurs et îlots de verdure.

Pour répondre à certaines interrogations, l'entretien des abords des routes est de la compétence de la Communauté de communes, aussi vous avez pu constater le passage de l'épaveuse mi-mai. Deux autres passages sont prévus d'ici la fin de l'année. La météo capricieuse rend difficile la planification de ces travaux sur le territoire du Val'Aïgo. De plus, les nouveaux enjeux de préservation de la biodiversité modifient la manière d'entretenir les espaces verts, nos yeux doivent s'habituer à voir des herbes pousser le long des routes, pour le bien-être de la Nature (faune et flore).

A la rentrée de septembre, l'école élémentaire de Mirepoix-sur-Tarn accueillera une nouvelle Directrice d'école. Nous ne disposons pas encore d'informations sur l'identité de cette nouvelle Directrice que nous sommes impatients d'accueillir au sein de notre village. Nous souhaitons une bonne retraite à Madame Galino-Boisset et la remercions pour son travail avec les enfants.

L'été s'annonce avec plusieurs manifestations culturelles ou festives, nous en sommes ravis. En revanche, malgré les nombreux appels, toujours pas de repreneur du Comité des Fêtes. C'est aussi le constat sur les dernières manifestations organisées par des associations du village notamment les Amis des Ecoles : la mobilisation semble difficile, quel dommage !

Mars, avril, mai furent maussades, espérons que les beaux jours arrivent enfin et avec eux une envie de partager de bons moments ensemble, à l'image du carnaval organisé par le collectif mirapissien, qui fut une belle réussite.

Merci à vous de m'avoir lu, et à bientôt,

Sonia Blanchard Essner

Maire de Mirepoix sur Tarn

AGENDA

3 JUIN : FESTISPORT GRATUIT – ASAPE 31 – Rue Jeannette MacDonald

10 et 11 JUIN de 10H à 19H : BALL TRAP organisé par l'ACCA de Mirepoix-sur-Tarn (terrain de moto-cross). Autorisé par la Préfecture et la Commune.

16 JUIN à 20H : BALADE MUSICALE ET DANSANTE A L'EGLISE avec KIWI Productions

16 JUIN à 19H : CHORALE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE à BESSIERES SOLEIHA

17 JUIN à 15H : KERMESE DES ECOLES MATERNELLE et ELEMENTAIRE à BONDIGOUX

23 JUIN à 20H : FETE DE LA MUSIQUE (Place de la République) – **GRATUIT - Pique-nique**

14 et 15 JUILLET : FETE NATIONALE ET LOCALE – CONCERTS/BALS GRATUITS – FOODTRUCKS – REPAS sur réservation.

RAPPEL DES HORAIRES RELATIFS AU BRUIT

Par arrêté préfectoral, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore (tondeuse, tronçonneuse, perceuse, ...) ne peuvent être effectués que :

- Les **jours ouvrables** de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- Les **samedis** de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures
- les **dimanches** et **jours fériés** de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.

Les aboiements intempestifs de chiens font aussi partie des troubles de voisinage et peuvent gêner vos voisins. Vous êtes responsables de vos animaux, merci de votre compréhension pour faire cesser des troubles.

RAPPEL URBANISME

DECLARATION CLOTURE : Par délibération 2020-33 du 10/09/2020, les clôtures édifiées sur le territoire de la commune sont soumises à déclaration préalable. Donc, avant d'édifier toute clôture, merci de déposer une déclaration préalable en Mairie.

DEMATERIALISATION : La communauté de communes du Val'Aïgo met à disposition des pétitionnaires un guichet unique et dématérialisé auprès duquel vous avez la possibilité de déposer vos demandes de certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, de démolir ou d'aménager. Si vous souhaitez déposer une demande vous devez obligatoirement passer par le guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://gnau24.operis.fr/valaigo/gnau>

Les FINANCES

Lors de sa séance du 4 avril dernier, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité :

- le compte de gestion 2022 du budget communal et du budget annexe commerce ;
- le compte administratif 2022 du budget communal et du budget annexe commerce ;
- le budget prévisionnel 2023 du budget communal et du budget annexe commerce;
- la fixation des taux d'imposition 2023 – Taxes locales directes : pas d'augmentation de taux votés en 2023.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022 du budget communal

Fonctionnement

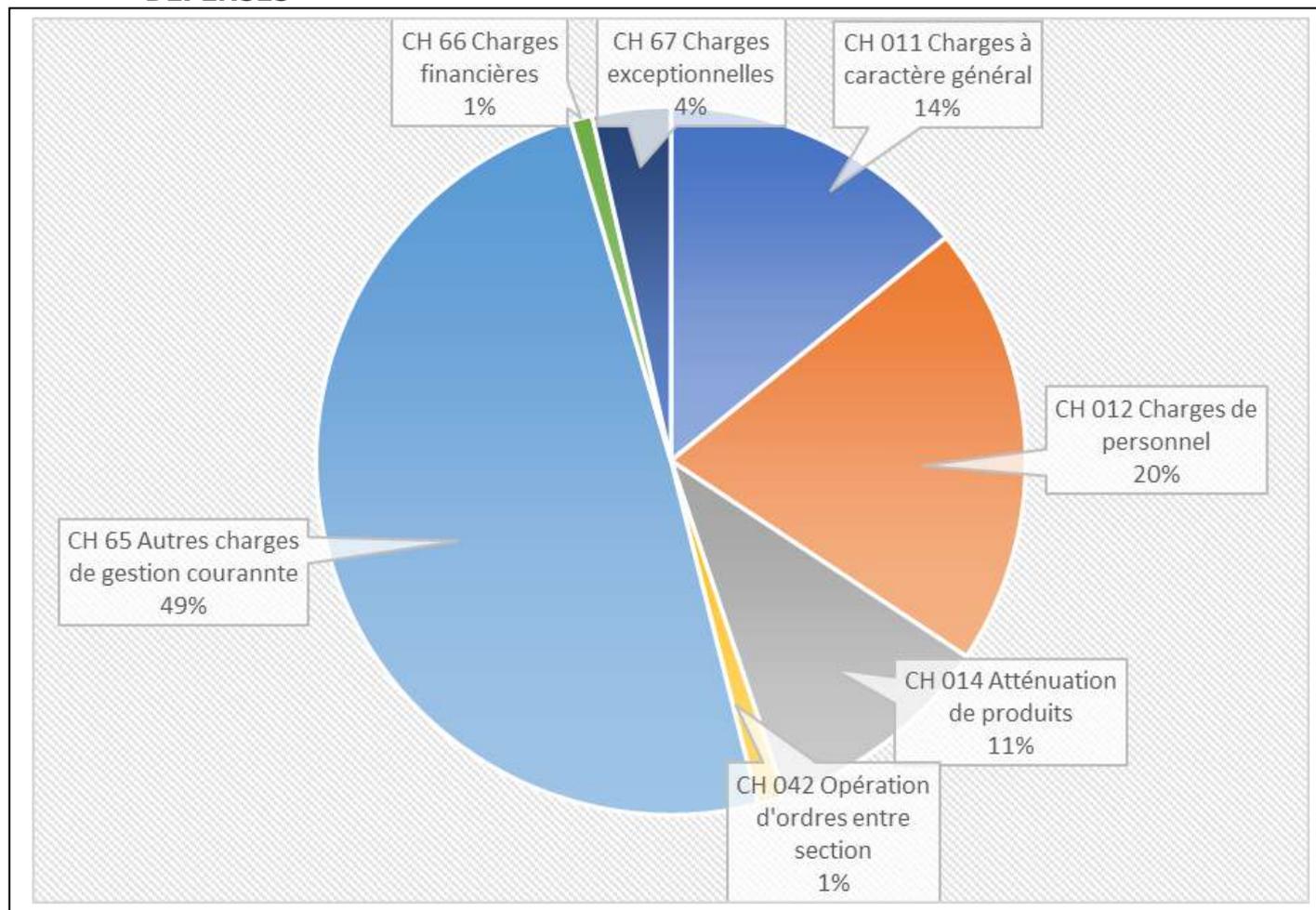
- Dépenses : 799 719,15
- Recettes : 903 495,00

Les dépenses sont conformes au budget prévisionnel et les recettes sont au-delà du budget prévisionnel sans tenir compte de l'excédent 2021 et ce grâce à l'augmentation de certaines dotations.

DEPENSES		Budgétisé	Réalisé
011	Charges à caractère général	333 871.45 €	113 026.49 €
012	Charges de personnel	175 535.00 €	161 467.41 €
014	Atténuations de produits	83 841.00 €	83 841.00 €
042	Opérations d'ordre entre section	25 023.33 €	10 023.33 €
65	Autres charges gestion courante	462 574.04 €	394 831.73 €
66	Charges financières	7 955.92 €	7 955.92 €
67	Charges exceptionnelles	28 573.27 €	28 573.27 €
Total	DEPENSES	1 117 374.01 €	799 719.15 €

RECETTES		Budgétisé	Réalisé
002	Excédent antérieur reporté Fonc	245 627.85 €	0.00 €
013	Atténuations de charges	300.00 €	300.00 €
70	Produits des services	15 134.00 €	18 182.43 €
73	Impôts et taxes	575 792.20 €	600 321.93 €
74	Dotations et participations	221 727.22 €	241 729.91 €
75	Autres produits gestion courante	11 000.00 €	10 901.51 €
76	Produits financiers	450.14 €	450.14 €
77	Produits exceptionnels	42 342.60 €	31 609.08 €
Total	RECETTES	1 112 374.01 €	903 495.00 €

DEPENSES



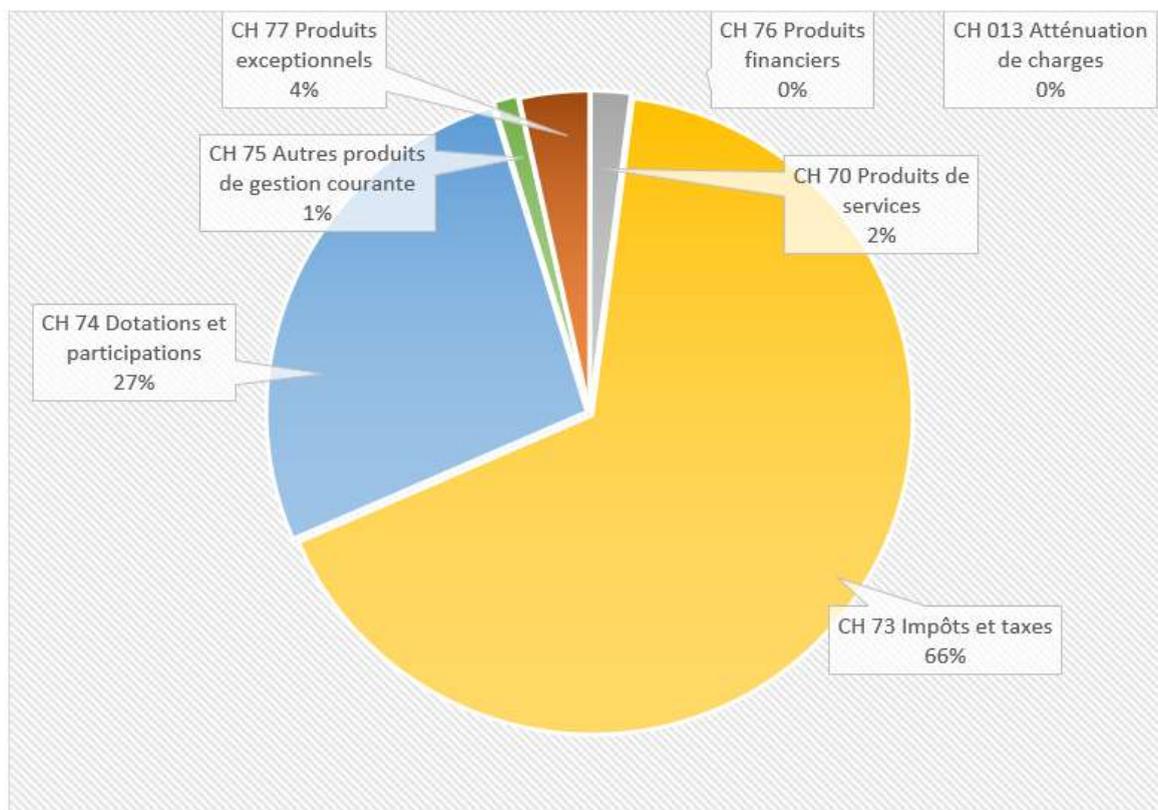
Dans le chapitre 011 les charges à caractère général, il faut entendre assurances dommages aux biens, entretien du matériel, achats pour les espaces verts (fleurs, terres, ...), éclairage public, électricité des bâtiments, essence des véhicules, eau, maintenance des bâtiments et contrôles réglementaires, fournitures administratives, téléphonie, etc...

Dans le chapitre 65 Autres charges gestion courantes, il faut entendre notamment **la participation versée au SIGEP** pour la gestion des écoles élémentaires et maternelles : personnel, gestion courante (assurances, fluides, achats de matériels, ...), travaux d'investissement du SIGEP inclus, ainsi que les participations à d'autres syndicats pour des travaux réalisés sur les réseaux (SDEHG, SIAH, réseau31), le SDIS (pompiers), ou encore la fourrière animale.

Dans le chapitre 014 atténuation de produits, il faut entendre le FNGIR, l'attribution de compensation CCVA (dont participation crèches)

Dans le chapitre 67 charges exceptionnelles, il faut entendre la régularisation du compte administratif échelonné sur 5 ans avec la TVA du lotissement des Mandres (environ 150 k€) qui n'avait pas été affecté en 2013.

RECETTES



Investissement

- *Dépenses* : 245 723,12
- *Recettes* : 207 564,64

Les recettes en investissement sont conformes au budget prévisionnel.

Il reste à percevoir le solde de la subvention DSIL 2021 ainsi que la subvention pour les travaux d'urbanisation de la Route de Villemur 2022 qui seront toutes les deux versées sur 2023, et qui explique le résultat négatif en investissement sur l'année 2022.

RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

COMMUNE	BUDGET FONCTIONNEMENT	BUDGET INVESTISSEMENT
DEPENSES	799 719.15 €	245 723.12 €
RECETTES	903 495.00€	207 564.64 €
RESULTAT	+ 103 775.85 €	- 38 158.48 €
SOLDE N-1	+ 245 627.85	+ 273 634.86€
TOTAL	+ 349 403.70 €	+ 235 476.38€
RESTE A REALISER 2022	-	2 377.30€

BUDGET PREVISIONNEL 2023 du budget communal

En fonctionnement il est proposé de maintenir le même niveau de dépenses et de services, en prenant en compte l'inflation. Il est prévu une enveloppe de travaux d'entretien des bâtiments pour éviter leur dégradation prématurée.

En investissement, sont prévus en dépenses :

- la réalisation des travaux d'aménagement de voies douces avenue du Pont afin de répondre aux enjeux de sécurité et à la nécessité d'améliorer la mobilité douce grâce à subventions et emprunt ;
- le changement de la clôture du terrain de tennis ;
- l'acquisition d'un nouveau défibrillateur pour la salle des fêtes ;
- le remplacement de deux bornes incendie.

Toutes ces dépenses sont éligibles à une subvention.

Une provision pour l'acquisition d'un bien immobilier est également prévue (préemption) en centre-bourg si le portage par l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie ne pouvait pas aboutir. Ce sujet sera développé ultérieurement lors d'un prochain bulletin.

Ayant l'obligation d'un vote de budget équilibré, le Conseil municipal a approuvé le budget 2023 suivant :

BP COMMUNAL	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	1 284 395.67 €	874 540.08 €
RECETTES	1 284 395.67 €	874 540.08 €

Dans le détail, il a été voté les subventions suivantes aux associations. Le versement des subventions « vide grenier » et « bourse aux jouets » à l'association Amis des Ecoles est fonction des droits de place réellement perçus :

<u>ASSOCIATIONS</u>	Versé 2022	Montant demandé	Montant accordé
A.C.C.A. DE MIREPOIX SUR TARN	200.00 €	200.00 €	200.00 €
MOTO CLUB RABASTINOIS	300.00 €	300.00 €	300.00 €
LES AMIS DES ECOLES	300.00 €	300.00 €	300.00 €
VILLEMUR CYCLISME	200.00 €	350.00 €	200.00 €
COMITE DES FETES	3 000.00 €	-	0.00 €
LA FOULLE MIRAPISSIENNES	0.00 €	-	200.00 €
ASAPE 31	0.00 €	2 000.00 €	200.00 €
LYCEE FRONTON	0.00 €	-	100.00 €
RESPIRE	0.00 €	400.00 €	0.00 €
FNACA	150.00 €	200.00 €	150.00 €
TOTAL	4 150.00 €	3 750.00 €	1 650.00 €
SUBV EXCEPTIONNELLE	150.00 €	-	500.00 €
VIDE GRENIER	276.00 €	-	500.00 €
BOURSE AUX JOUETS	314.00 €	-	500.00 €
TOTAL	740.00 €	0.00 €	1 500.00 €
TOTAL GENERAL	4 890.00 €	3 750.00 €	3 150.00 €

NOM ASSOCIATION	AVANTAGE EN NATURE / FREQUENCE D'UTILISATION DE LA SALLE ET DUREE
M'GYM	4 créneaux / semaine de 1h30 + 2 créneaux /semaine 2h (soit 10H/semaine) sur 10 mois environ et hors vacances scolaires
SUN WEST COUNTRY	2 créneaux / semaine de 2 Heures (soit 4H/ semaine) sur 10 mois environ et hors vacances scolaires

Le COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMERCE (RESTAURANT)

COMMERCE	BUDGET FONCTIONNEMENT	BUDGET INVESTISSEMENT
DEPENSES	5 313.96€	10 181.71 €
RECETTES	18 426.73 €	11 594.63 €
RESULTAT	+ 13 112.77 €	+ 1 412.92€
SOLDE N-1	-	- 27 388.72€
TOTAL	+ 13 112.77 €	-25 975.80€

Le résultat en investissement est négatif parce qu'il était historiquement négatif et que la Municipalité n'a pas perçu les subventions attendues sur l'année 2022.

Le budget 2023 a été voté en vue de rééquilibrer ce budget annexe :

BP ANNEXE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	28 891.95 €	36 569.87 €
RECETTES	28 891.95 €	36 569.87 €

Les commémorations

19 MARS – CESSEZ LE FEU DE LA GUERRE D'ALGERIE

C'est avec une émotion partagée que nous sommes réunis afin de commémorer, tous ensemble, la date du 19 mars 1962 qui marque l'arrêt officiel des combats de la Guerre d'Algérie et symboliquement la voie vers l'indépendance du peuple algérien.

« Signés le 18 mars 1962, les accords d'Evian prévoyaient un cessez-le-feu applicable dès le 19 mars à midi sur tout le territoire algérien. La paix n'était pas encore là mais un horizon se dégagait pour la sortie de guerre, malgré les drames individuels et collectifs qui s'en sont suivis. Avec les violences et le cycle des représailles qui ne se sont pas éteints après le 19 mars ».

Madame le Maire remercie les anciens combattants, Madame le Maire de la Magdelaine, Monsieur le Président de la Communauté de Communes et Maire de Villemur-sur-Tarn, le Maire de Le Born, le Lieutenant de gendarmerie de Fronton, la Présidente du SIGEP, les élus et les habitants présents.

CEREMONIE DU 8 MAI

Le 8 mai dernier, Jessica COSTE, 3ème Adjointe au Social, au dynamisme local et à la communication accompagnée de membres du Conseil municipal, d'élus du Val'Aigo et des anciens combattants de la FNACA ont célébré la fin de la Seconde guerre mondiale intervenue 78 ans plus tôt.

Nous remercions chaleureusement de leur présence, les habitants, les anciens combattants et les élus présents.

Après chaque cérémonie, la Municipalité offre un verre de l'amitié autour d'un apéritif ou d'une petite collation en fonction de l'heure de la cérémonie.

PARUTION DES JOURS ET HORAIRES DE CEREMONIES SUR L'APPLICATION PANNEAUPOCKET.



CONTRÔLE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Le Service Public de l'Eau en Haute-Garonne – Réseau31 – va procéder à partir de cet été aux contrôles obligatoires des installations d'assainissement non collectif sur la commune. Les administrés concernés recevront prochainement un courrier les informant de la date prévisionnelle du rendez-vous pour le contrôle de leur installation. Une réunion publique d'information sera organisée au préalable, la date de cette réunion sera indiquée dans les courriers.

Outre l'aspect obligatoire des contrôles, le suivi du bon fonctionnement de votre installation et de son entretien est une action citoyenne car nécessaire à la préservation d'un bien commun : l'eau.

De la même manière que les usagers raccordés à l'assainissement collectif paient, sur leur facture d'assainissement, une redevance spécifique, les usagers d'une installation d'assainissement non collectif devront s'acquitter d'une redevance destinée à financer les charges du service (120 € TTC pour les installations jusqu'à 20 équivalents-habitants et 250 € TTC au-delà de 20 équivalents-habitants).

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES ET DE RUISSELLEMENT :

Réseau31, sur demande de la commune et de la communauté de communes, a le projet de lancer un schéma directeur d'assainissement des eaux usées et de gestion des eaux pluviales et de ruissellement sur le territoire communal, courant second semestre de cette année.

Dans ce cadre, une reconnaissance de terrain exhaustive des réseaux et des ouvrages ainsi que du milieu naturel sera menée par un bureau d'études. Cette campagne de terrain permettra de dresser un état des lieux de l'existant (diagnostic station d'épuration et réseaux d'assainissement collectif, diagnostic assainissement non-collectif sur la base des contrôles, diagnostic des eaux pluviales, pressions sur le milieu naturel...) et de recenser les dysfonctionnements afin de proposer un programme de travaux pour les résoudre.

De plus, ce schéma directeur sera mis en cohérence avec le document d'urbanisme de la commune afin d'étudier des scénarios liés à ses évolutions (capacité de la station d'épuration à accueillir de nouvelles charges, étude de possibles extensions ou de modification des réseaux...).

Enfin, un zonage d'assainissement des eaux usées et un zonage de gestion des eaux pluviales, cohérents avec le zonage du Plan Local d'Urbanisme (PLU), seront établis afin de définir pour l'ensemble des zones bâties ou à bâtir le meilleur mode d'assainissement et de gestion des eaux pluviales pour chacune d'entre elles. Ces zonages doivent être soumis à enquête publique avant de devenir ainsi opposables aux tiers.

RESSOURCES EN EAU :

Un arrêté préfectoral place toutes les communes du département de la Haute-Garonne en vigilance.

Dans un contexte de très faibles précipitations, avec un cumul pluviométrique déficitaire depuis la fin de l'étiage 2022, d'un enneigement déficitaire et d'un niveau des nappes au-dessous du niveau moyen, **un arrêté préfectoral du 13 avril 2023** porte sur la situation de vigilance des usages de l'eau dans le département de la Haute-Garonne. Toutes les communes du département sont concernées.

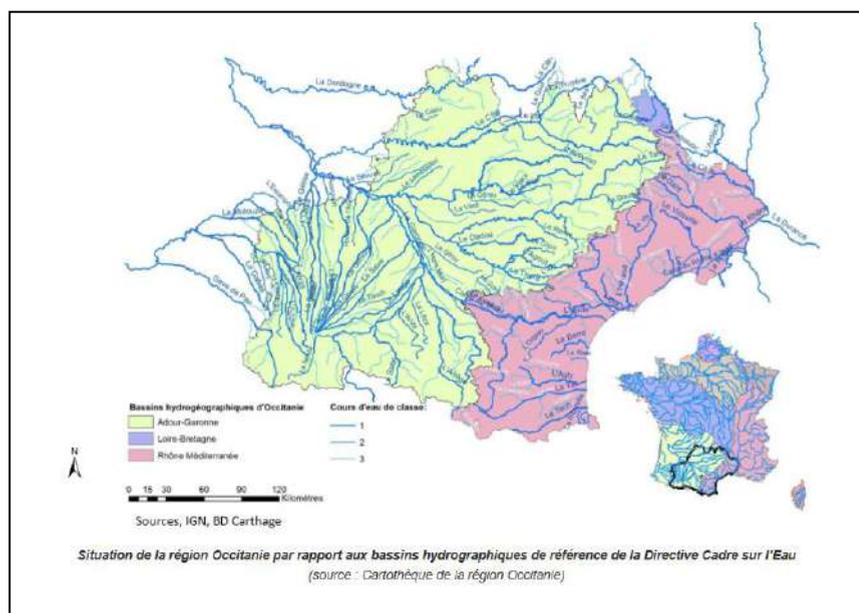
Dans le cadre d'une gestion globale, raisonnée et préventive de la ressource en eau, le niveau "vigilance" incite chaque usager à faire des économies d'eau.

Les mesures définies dans l'arrêté sont les suivantes :

Les collectivités et les particuliers sont invités, dans le cadre d'une gestion économe de la ressource, à limiter les usages non essentiels de l'eau tels que l'arrosage des jardins et pelouses, des terrains de sport, le lavage des voitures, le lavage des voiries et des façades, le remplissage et la mise à niveau des piscines,

Les exploitants agricoles sont invités à modérer les consommations d'eau pour irriguer les cultures de printemps en place et opter pour des cultures d'été qui exigent moins d'eau,

Les industriels sont invités à limiter leurs consommations aux stricts volumes nécessaires à leurs activités.



Organisation des services publics



Observatoire données SISPEA

TARIF EAU POTABLE (SIEVT) :

Suite à la hausse des coûts de l'énergie, il convient de réajuster le prix de l'eau afin de tenir compte de cet impact et d'éviter un découplage entre les recettes et les dépenses.

Ci-dessous les tarifs :

	TARIFS 2022	TARIFS 2023 VOTES
1 m ³ consommé (diam < 20)	1.214€	1.646€
1 m ³ consommé (diam > 20)	1.646€	2.165€
Redevance fixe (diam < 20)	63.53€	63.530€
Redevance fixe (diam > 20)	85.13€	85.130€
Vente en gros, m ³ consommé	0.534€	0.584€
TVA (taux en vigueur)	5.5 %	5.5 %

Concernant la hausse sur les installations du SIEVT, le tarif prévisible sera de 0.22 €/kWh contre 0.083€/kWh aujourd'hui. L'impact est de 0.158 € par m³.

TARIF ASSAINISSEMENT

Concernant l'assainissement, le tarif 2023 est le suivant :

Part fixe : 68€
Part variable : 1,42€

SIEVT : le syndicat des eaux achète l'eau plus cher donc la revend plus cher. Cette hausse est principalement due à la hausse des coûts de l'énergie et aux investissements nécessaires pour continuer à distribuer l'eau dans de bonnes conditions.

L'EAU - Situation préoccupante

Pour illustrer de manière claire et officielle, la situation préoccupante de l'eau, vous trouverez ci-dessous un extrait d'interview du Préfet d'Occitanie avec FranceTV.

France 3 : quelle est la situation en ce mois de mars 2023 ?

Pierre-André Durant, Préfet d'Occitanie et de la Haute-Garonne : "Nous venons de connaître plusieurs mois de sécheresse hivernale et un record de jours sans pluie. Malheureusement, les précipitations de ces dernières semaines n'ont pas permis de recharger les nappes phréatiques dans le bassin Adour-Garonne".

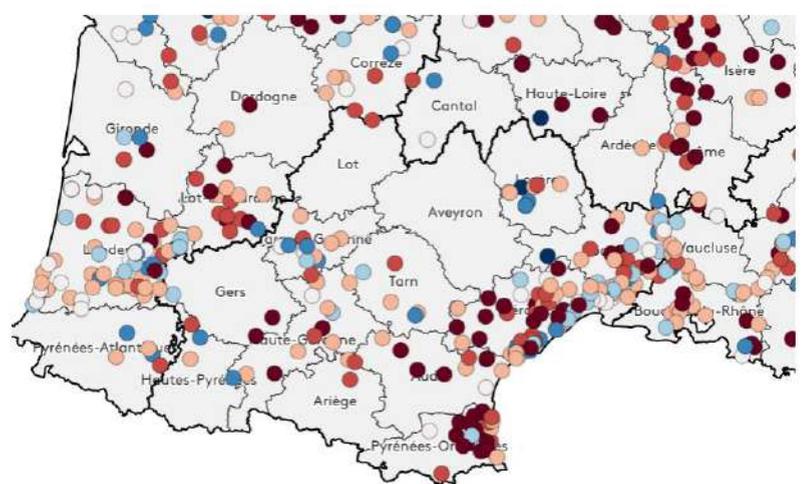
"Il faut savoir que 92% de notre alimentation en eau vient des cours d'eau et à ce jour nos réserves sont très basses. Pour vous donner un ordre d'idée, en mars 2022, nous avons 70% des ressources disponibles et on a vu ce que cela a donné pendant l'été. Pour 2023, nous ne disposons que de 40% des ressources en ce mois de mars. L'écart n'est pas symbolique. Nous allons donc vers une situation beaucoup plus préoccupante que celle de l'été dernier. Il va falloir être solidaires. "

Source : Sécheresse : des réserves d'eau au plus bas en Occitanie, les perspectives pour l'été 2023 inquiètent (francetvinfo.fr)

Niveau des nappes

moyenne mensuelle en mars 2023

● Très haut ● Haut ● Modérément haut ● Autour de la moyenne ● Modérément bas
● Bas ● Très bas



Source : ADES • La moyenne en mars 2023 est comparée aux valeurs de l'Indicateur Piézométrique Standardisé

3 régions

MATINEE ENVIRONNEMENT ET PLANTATIONS avec la Communauté de Communes du Val'Aigo

Samedi 29 Avril, la Ciel a retenu la pluie pour cette « matinée Environnement » très réussie.

Une rencontre pour échanger sur différents thèmes :
Véronique du Service Environnement du Val'Aigo a présenté le bon usage du composteur, avec un modèle qui est proposé à la vente au prix coutant (12 €) par la Communauté de Communes.

Les déchets naturels représentent 30 % environ de nos poubelles marrons !!! Tout est BON dans le compostage !! On diminue le poids des ordures ménagères, les biodéchets se décomposent pour donner un compost riche qui nourrira à son tour la terre de nos jardins, pots et potagers... les insectes s'y amusent et on fait des économies d'achat de terreau.

C'est pour tout ça que le compostage deviendra obligatoire dès le 1^{er} janvier 2024.

Toujours sur le Thème de la revalorisation des déchets végétaux, Monsieur Dandine depuis La Magdelaine, est venu présenter le broyage des déchets de taille et d'élagage, pour les différentes utilisations des copeaux de broyat et leurs bienfaits dans les jardins (Pour RAPPEL, le brûlage des végétaux n'est pas autorisé).

Puis on a parlé Pièges à frelons asiatiques et échangé quelques bons tuyaux de jardiniers, avant d'aller planter de jolies plantes vivaces fleuries pour embellir les jardinières communales.

Les enfants présents ont pu être sensibilisés au sujet par l'expo sur la Vie des déchets, Expo ludique et pédagogique, prêtée par Haute Garonne Environnement,
Merci à tous les participants et intervenants !

Pour en savoir plus sur le compostage :

La communauté de communes Val'Aigo met à votre disposition des composteurs individuels. D'une capacité de 450 L le composteur vous permet de réduire en compost vos biodéchets afin de les utiliser pour vos jardins et plantes.

→ COMMENT RÉCUPÉRER UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL ?

Munis d'un justificatif de domicile et d'un chèque de 12 euros libellé à l'ordre du Trésor Public, vous pourrez venir le récupérer en prenant rendez-vous au 05.82.95.55.38.

Le composteur vous sera remis avec le guide du compostage.





Service de collecte des déchets verts par la CCVA (Communauté de Communes du Val'Aïgo)

Ces ramassages se réalisent uniquement sur inscription. Il est possible d'utiliser ce service payant, une ou plusieurs fois par an, des formules d'abonnement existent. Des sacs biodégradables seront également fournis aux utilisateurs.

Les déchets verts qui seront collectés seront issus des tontes et entretien des jardins et espaces verts des particuliers, ci-dessous une liste détaillée :

- Feuilles mortes
- Tontes de pelouses
- Tailles de haies et arbustes
- Branches d'élagage (inférieures à 1mètre)
- Déchets de massifs d'ornement.

Pourront être collectés lors des tournées :

Un maximum de 10 sacs de déchets verts de 100L, présentés ouverts

Un maximum de 10 fagots de branchages de 10 cm de diamètre et 1m maximum de longueur

Tarifification du service collecte de déchets verts Les sacs de collecte « biodégradables sont fournis aux utilisateurs »

Un seul ramassage : 50€

6 ramassages/an : 250 €



!! IMPORTANT !!

Modalité de collecte et de traitement

La liste des riverains sera remise aux équipes de collecte le vendredi après-midi précédent la collecte.

La collecte ne s'effectuera qu'aux adresses préalablement fournies par les services et seuls les sacs fournis par la collectivité seront ramassés.

La facturation se fait via l'émission d'un titre.

Inscriptions au 05 82 95 55 38



POEME

Nous souhaitons partager avec vous ce poème, en espérant qu'il vous inspire :

Printemps

Voici donc les longs jours, lumière, amour, délire !
Voici le printemps ! mars, avril au doux sourire,
Mai fleuri, juin brûlant, tous les beaux mois amis !
Les peupliers, au bord des fleuves endormis,
Se courbent mollement comme de grandes palmes ;
L'oiseau palpite au fond des bois tièdes et calmes ;
Il semble que tout rit, et que les arbres verts
Sont joyeux d'être ensemble et se disent des vers.
Le jour naît couronné d'une aube fraîche et tendre ;
Le soir est plein d'amour ; la nuit, on croit entendre,
A travers l'ombre immense et sous le ciel béni,
Quelque chose d'heureux chanter dans l'infini.

Victor Hugo

Illustration « coquelicots peints » par une membre de l'association des petipoix créatifs pour accompagner le poème de Victor Hugo.

Matinée centre de loisirs – EXPOSITION SUR LES DECHETS A LA SALLE DES ASSOCIATIONS.

Jeudi 4 Mai, Alexia a reçu Les enfants de l'ALAE de Mirepoix, venus visiter l'expo « **SOIS NET AVEC TA PLANÈTE** »,

« *C'était très intéressant, joyeux et instructif* »,

Merci à Marc, Noëlle et aux enfants pour leur bonne humeur, leur intérêt et conscience grandissante pour la nature qui les entoure ...

Merci à Haute Garonne Environnement pour le prêt de cette exposition !



RECENSEMENT DES HIRONDELLES



Agir pour la biodiversité

LPO OCCITANIE Délégation territoriale
Garonne haute-garonne@lpo.fr
lpo31.hirondelles@gmail.com



Les hirondelles sont en déclin dans de nombreux endroits.

Symboles du printemps, elles reviennent tous les ans après avoir passé l'hiver en Afrique. Elles rencontrent de nombreux dangers lors de leur migration, météo difficile, manque de nourriture

Hormis quelques attaques de chats, de chouettes et de faucons, les hirondelles n'ont pas vraiment de prédateurs. L'Homme est donc l'unique responsable de leur déclin (contamination par les pesticides, suppression des haies, raréfaction des sites de nidification, destruction volontaire des nids par les particuliers suite aux salissures sur les façades).

Pour évaluer la situation actuelle des populations d'hirondelles de fenêtres et d'Hirondelles rustiques, la délégation territoriale de la Haute-Garonne a lancé un inventaire sur tout le département.

**INVENTAIRE DES NIDS DANS UN PREMIER TEMPS
Puis après leur arrivée INVENTAIRE DES NIDS
OCCUPES ET JEUNES APERCUS**

Si vous souhaitez participer seul ou en famille, contactez-nous à l'adresse lpo31.hirondelles@gmail.com en nous précisant vos nom et prénom, votre adresse mail, votre commune, votre code postal.

A réception nous vous transmettrons les documents nécessaires (fiche d'identification, protocole et fiche de terrain)

NIDIFICATION DE L'HIRONDELLE RUSTIQUE



NIDIFICATION DE L'HIRONDELLE DE FENÊTRE



DECORATIONS DU VILLAGE

Une ambiance de Pâques s'était emparée de notre Village à l'approche du WE de Pâques. Vous avez pu découvrir des petits lapins en bois qui se sont ajoutés aux autres décorations en bois que nous réutilisons chaque année (œufs, carottes, lapins, papillons). La Municipalité s'est engagée à égayer votre village avec ces petites touches de décorations pour le simple plaisir des yeux. Malheureusement, ces décorations nous sont régulièrement dérobées notamment à l'église et place des Cambals. Ce n'est pas très encourageant et pas très malin !

Si vous avez des idées de fabrication, des décorations à donner, que vous souhaitez participer à la mise en valeur du village, la Municipalité propose d'animer des travaux participatifs autour d'un petit déjeuner, d'un goûter ou d'un apéritif (inscription à accueil@mirepoixsurtarn.fr).



1er chantier : Nous souhaitons réhabiliter **une barque en bois**, qui a été utilisée par des pêcheurs de Mirepoix-sur-Tarn pour une décoration à nos couleurs (écusson jaune et bleu) et à l'image du village (rivière Tarn). Nous transmettrons une date à ceux qui s'inscrivent.

Merci d'avance de votre participation solidaire.



Le centre de loisirs

Madame le maire et les membres du conseil municipal remercie tous les enfants du centre de loisirs de l'école maternelle ainsi que le personnel d'animation qui ont participé à l'élaboration des différentes décorations que vous pouvez voir dans notre village comme au rond-point de la rue des Mandres et de la route de Layrac.

Bravo, vous pouvez être fiers de votre travail.



SIGEP

L'Ecole élémentaire

Lors du conseil d'école du 27 mars, de nombreux sujets ont été abordés :

- la fermeture d'une classe décidée par l'Education Nationale, soit 5 classes à la rentrée (CP, CE1, CE2, CM1, CM2),
- le départ à la retraite de sa directrice,
- le budget de l'école,
- les projets et actions en cours pour les périodes 4 et 5 comme par exemple :
 - le projet vélo avec atelier dans la forêt de Buzet,
 - un projet environnement et biodiversité avec une sortie aux lacs de Valette,
 - un projet laïque et citoyen qui se terminera par deux représentations prévues le 16 juin prochain salle Soleiha à Bessières.

« LA CHORALE DES ELEVES DU SOULEDRE ET LES GRANDES BOUCHES »

**Un projet devenu celui de l'école entière...
132 élèves sur scène !**

Au départ, un projet « Parcours Laïque et Citoyen, chant choral avec Les Grandes Bouches » mis en place avec le Conseil Départemental pour les deux classes de CM1/CM2 et CM2 puis celui-ci est devenu celui de l'école entière !

Tout au long de l'année, c'est avec plaisir et enthousiasme que les enfants ont contribué à rendre ce projet encore plus beau et avec de belles surprises.

Pour l'occasion et afin que tous les parents puissent assister à la concrétisation de ce magnifique projet, l'école a loué la salle « Soleiha » de Bessières où se déroulera le concert*.

Aujourd'hui, les élèves et l'équipe enseignante sont impatients de montrer leur travail artistique...

Le compte à rebours est lancé, rendez-vous vendredi 16 juin 2023 à partir de 19h00.

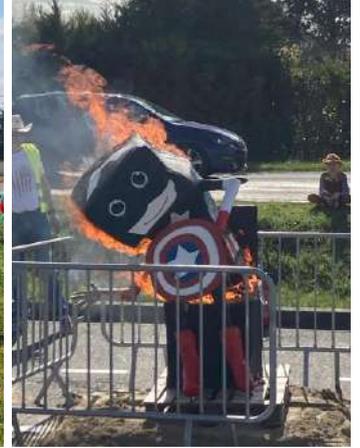
*Une participation de 2€ sous la forme de ticket d'entrée sera demandée pour couvrir les frais.

CARNAVAL DU 25 MARS 2023

Monsieur Carnaval n'a eu qu'à bien se tenir !!

Le soleil était au rendez-vous, petits et grands aussi alors l'embrassement a pu avoir lieu dans de bonnes conditions, grâce au collectif mirapissien organisateur de l'évènement.

Et pour fêter cela, le goûter était offert à la salle des fêtes par le collectif Mirapissien avec des gâteaux apportés par les familles.



CULTURE – 16 JUIN 2023

BALADE MUSICALE ET DANSANTE à l'église

Cette année et pour la première fois, nous vous proposons une balade à l'église avec la danseuse de Ballet et Mirapissienne Virginie Baiet-Dartigalongue

« Nous avons créé avec Grégory, accordéoniste, ce projet déambulatoire de forme légère qui a pour but de porter un éclairage nouveau sur le monde artistique, qu'il soit urbain ou rural dans des esthétiques modernes ou antérieures. La légèreté, le dynamisme et la mobilité technique de cette formation permettent de s'adresser à un large panel de lieux. S'appuyant sur un répertoire original écrit et arrangé par Grégory, les itinéraires sont construits en concertation avec le prestataire sous forme de séquences musicales chorégraphiées, et adaptables en fonction du public choisi. L'objectif premier étant que l'art soit accessible à tous. Kiko Ruiz, guitariste flamenco de renommée internationale est notre invité pour cette soirée à Mirepoix sur Tarn ».

Nous avons hâte de découvrir cette formule et vous attendons nombreux.

MIREPOIX-SUR-TARN & KIWI PRODUCTION

ÉGLISE
MIREPOIX-SUR-TARN

16 JUIN 2023

20h00

CONCERT BALADE(S)
TRIO CHORÉGRAPHIQUE ET MUSICAL

ENTREE GRATUITE

Labels on the poster: VIRGINIE BAIET-DARTIGALONGUE - DANSE, KIKO RUIZ - GUITARE, GRÉGORY DAETIK - ACCORDÉON

FETE DE LA MUSIQUE NOUS LA FÊTONS LE VENDREDI 23 JUIIN A MIREPOIX-SUR-TARN Place de la République

La Municipalité vous convie à une animation musicale conviviale autour d'un pique-nique géant.

3 musiciens (chant, guitare, saxophone) : **un trio saoul, funk avec saxophoniste.** A découvrir ensemble.



LIEU DE SOCIABILITE AVEC DES TABLES DE PIQUE-NIQUE

Un nouvel équipement pour profiter de l'été qui arrive. Deux nouvelles tables de pique-nique ont été installées au city-stade par la Municipalité. Nous espérons que vous pourrez en profiter et qu'elles seront bien utilisées et non abimées. Au plaisir de vous y croiser !



FETE LOCALE 14 et 15 JUILLET

En l'absence de reprise du Comité des Fêtes malgré les relances, la Municipalité s'organise pour que vous bénéficiez d'une animation d'été :

14 JUILLET – DJ PRO-NIGHT à 21H00 - Foodtruck

15 JUILLET – ORCHESTRE MALAGA (variété internationales et années 80'S avec danseuses) à 20H30.

Un repas Paëlla sur réservation, qu'en pensez-vous ? Et le dimanche, on continue ?

Manèges, buvette, concours de pétanque !

La Mairie n'a pas le droit d'agir à la place d'une association, mais est active pour trouver des solutions, en espérant que cela encourage des volontaires pour l'année prochaine.



PROJET DE PROGRAMME (le définitif sous 15 jours)

FETE LOCALE 2023

PROGRAMME

VENDREDI 14 JUILLET

14H Concours de pétanque

21H PRONIGHT

Food-Truck : O'plaisir des saveurs (burgers/frites)

SAMEDI 15 JUILLET

14H Concours de pétanque

21H30 BAL ORCHESTRE MALAGA

Repas Paëlla sur réservation

et DIMANCHE 16 JUILLET ??

Initiation Paddle

MANEGES

ZOOM SUR L'ASAPE31 à MIREPOIX-SUR-TARN

PREVENTION « violences faites aux femmes »

Le **jeudi 30 mars 2023** de 9h à 13h, à la salle de l'ASAPE31 à Mirepoix-sur-Tarn (rue Jeannette MacDonald), avec la participation de 2 associations : "Une autre femme" et « ASAPE 31 », à destination des femmes, une matinée d'action a été organisée par le CBE du NET-TARN, en 2 parties :

- * 1ère partie : échanges sur le cycle de la violence et le violentomètre,
- * 2ème partie : formation boxe pour les femmes.

Les 14 bénéficiaires qui y ont participé ont fait un retour très positif au CBE et à l'ASAPE. Ces ateliers leur ont apporté un espace-temps privilégié, leur permettant d'exprimer leurs ressentis et d'échanger avec des personnes de confiance ayant vécu les mêmes difficultés.

De plus, l'activité « Boxe » dédiée aux femmes violentées, les a marquées sur différents plans : la réappropriation de leur corps, l'ancrage corporel, la libération des émotions par l'expression des violences vécues via l'activité physique, toute une après-midi basée sur un travail de reprise de confiance en soi.

Les participantes souhaiteraient bénéficier d'autres ateliers, qui leurs permettraient d'avancer dans leurs projets, personnels et professionnels, et les aideraient à mieux se connaître et à s'armer pour oser se projeter sereinement dans leur avenir.

Bravo pour cette initiative ! La Municipalité est fière d'accueillir ce type d'actions sur son territoire. Sonia BLANCHARD ESSNER félicite cette organisation.



FESTISPORT GRATUIT 3 JUIN 2023



Festisport 2023, une journée dédiée au sport ludique et accessible à toute la famille. L'événement est organisé par l'association ASAPE 31 et propose une variété d'activités physiques et sportives gratuites tout au long de la journée, à partir de 13h.

Nous avons prévu des activités pour tous les goûts, comme :

- le tir à l'arc,
- l'initiation à la boxe,
- le football,
- le château gonflable,
- le parcours ninja,
- les jeux de basket ludiques,
- le chamboule-tout,
- le tennis, et bien d'autres encore.

Nous avons également prévu des animations surprises pour vous faire passer une journée inoubliable.

Festisport a pour objectif de promouvoir la pratique d'activité physique et sportive dans un esprit de bien-être et de convivialité.

Venez en famille profiter de cette belle journée et découvrir de nouvelles activités sportives !

Et pour clôturer en beauté cette journée, ne manquez pas les spectacles de gymnastique à partir de 18h30, qui mettront en avant les performances de nos gymnastes. Nous sommes impatients de vous accueillir et de passer une journée sportive et conviviale avec vous !

Contact : Thomas Belleyme 07 83 30 47 79

INFO CANICULE

Au regard des épisodes de fortes chaleurs enregistrés les années passées, nous devons réfléchir aux risques d'un nouvel épisode caniculaire pour cet été et à la prévention des risques liés aux fortes chaleurs. De plus, certains virus dont le coronavirus circulent toujours.

Chaleur intense de courte durée ou épisodes persistants de chaleur qui constituent un danger pour les populations fragiles ou surexposées ou même canicule extrême par sa durée et son intensité, tout le monde est concerné.

Nous nous devons d'être prudent pour nous et pour les autres, et en particulier veiller sur les personnes fragiles, les personnes âgées de 65 ans et plus ou ayant une maladie chronique, les femmes enceintes, les jeunes enfants... Pensez à vous hydrater, et à faire hydrater votre entourage.

Prévention : Les risques sur votre santé peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur.

Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer **AVANT** les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants. Adoptez les bons réflexes :

- restez au frais - buvez de l'eau - évitez l'alcool - mangez en quantité suffisante - fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit - mouillez-vous le corps - donnez et prenez des nouvelles de vos proches - préférez des activités sans efforts...

Si malgré ces précautions, vous constatez l'apparition des signes suivants chez vous, vos proches, vos amis, vos voisins, etc. :

- crampes, fièvre supérieure à 38°, fatigue inhabituelle, maux de tête, vertiges, nausées... rafraîchissez-vous ou la personne concernée et appelez un médecin, au moins pour avis.

Si vous voyez une personne victime de malaise, de fortes fièvres ou tenant des propos incohérents, appelez immédiatement le 15.

Registre communal des personnes fragiles

Si vous êtes une personne âgée, isolée, fragile ou handicapée, vous pouvez vous faire connaître auprès de la mairie pour demander à figurer sur le registre communal afin que les équipes restent vigilantes et puissent vous venir en aide en cas de vague de fortes chaleurs. Accueil Mairie : n° 05.34.27.38.72

SERVICES RENDUS ET ACCOMPAGNEMENTS

La municipalité de Mirepoix a à cœur le bien-être de ses Seniors et leur permettre de continuer à vivre le plus longtemps possible dans leur propre logement. L'objectif étant toujours d'éviter l'isolement des personnes âgées, nous vous proposons, en collaboration avec nos partenaires sociaux, les solutions les mieux adaptées à chaque situation.

Selon vos besoins et vos attentes, il est notamment possible de vous accompagner ou vous faire accompagner gratuitement pour le montage de dossiers tels que :

- APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), une aide mensuelle qui peut vous être octroyée en fonction de vos besoins et vos revenus. Cette aide est non récupérable sur votre succession.

- ANAH, une aide ponctuelle qui peut vous être octroyée (en fonction de vos besoins et de vos revenus) selon le degré de votre handicap afin de vous permettre d'aménager votre logement et, ainsi vous aider à rester à votre domicile dans les meilleures conditions possibles.

- Demande d'APL,

Vous avez aussi la possibilité de vous faire épauler pour :

- Faire une demande de portage de repas auprès de la cuisine centrale de Bessières.

- Vous mettre en relation avec les CCAS, la maison des Solidarités, etc...

- Vous mettre en relation avec la MPDH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et, éventuellement vous aider à constituer le dossier pour une prestation.

- ... etc. ...

France MONRIBOT, conseillère Municipale déléguée auprès des Seniors, que nombre d'entre vous connaissent déjà, est entièrement à votre écoute pour tout renseignement ou accompagnement pour une meilleure qualité de VOTRE VIE.

Quelle que soit votre question, n'hésitez surtout pas à la contacter. C'est avec grand plaisir qu'elle vous répondra et / ou vous accompagnera.

Ses coordonnées : France Monribot, conseillère municipale, déléguée auprès des Seniors par téléphone : 06.22.04.00.54. ou par mail à : monribot.mairiemirepoixsurtarn@gmail.com

Parole des élus d'opposition

Elus de l'opposition nous restons vigilants quant aux décisions qui sont prises pour préparer "le village de demain". Il faudra veiller à conforter notre Centre-Bourg en un espace cohérent, harmonieux, comportant des logements - si possible aussi pour seniors - bâtiment administratif fonctionnel, local à usage commercial, espaces végétalisés, voies douces intégrées dans la continuité de l'Avenue du Pont et de la Place réaménagées ...Equilibre délicat à trouver. De nombreux habitants ont constaté le manque d'entretien régulier des bas-côtés des routes en période de forte croissance végétale (printemps). De ce fait, le manque de visibilité, rend de nombreux axes de la commune et des routes départementales dangereux.

Si les finances ont été assainies, pour autant tout n'est pas rose dans le village. Plus de manifestation culturelle, pas ou peu d'animations qui n'attirent ou ne fédèrent que très peu de monde ! Le comité des fêtes est toujours en recherche de bénévoles. Mirepoix devient un village-dortoir, après l'effondrement du pont, la période Covid, ce n'est pas **la double peine ... c'est la triple** ! Ressaisissons-nous ! Marie Lauzeral, Gilles Galy, Laurent Corrias.

Texte de Alizée Mosdier : non reçu.

2023 – POOL ROUTIER ET LES TRAVAUX DE RENOVATION DE NOS ROUTES COMMUNALES

PORTION DE L'ENTREE DE LA RUE DU STADE

Elle en avait bien besoin.

La rue du Stade avait été rénovée lors de la création du lotissement des Arcades, mais une petite partie n'en avait pas bénéficié.

Ca a donc été l'occasion pour l'entreprise ECTP, titulaire du contrat cadre avec la CCVA de reprendre une partie des trottoirs et de la plateforme de l'abri bus à l'angle de la route de layrac pour une meilleure gestion du ruissellement des eaux pluviales.

KMS DANS LES COTEAUX

Tous les quartiers du village bénéficient de travaux de voirie. Terre Blanche aussi ! Le chemin en avait bien besoin après de longues années sans travaux de réfection, il risquait de ne plus pouvoir être praticable, alors que les coteaux accueillent différents types d'activités (habitation, agricoles, sportives, ...).

CHANTIER AVENUE DU PONT

Le chantier va durer plusieurs mois.

Suite à un besoin de renforcement du réseau électrique (opération SDEHG) qui a débuté en mars 2023 et s'achèvera par l'enfouissement des réseaux électriques, la Commune de Mirepoix-sur-Tarn a saisi l'opportunité de réaménager entièrement l'Avenue du pont avec la possibilité de programmer parallèlement la réfection des enrobés de la RD par le Conseil départemental.

Les travaux, sous maîtrise d'ouvrage communal vont débuter mi-juin et durer jusqu'en octobre 2023. Il sera mis en place une signalisation spécifique par l'entreprise attributaire du marché en vue de gérer le flux de circulation dans les meilleures conditions.

Les élus en charge du projet, le maître d'œuvre Détours de routes, l'entreprise titulaire des travaux ECTP, le Département et le SDEHG étaient présents pour rencontrer les riverains sur site le 17 mai dernier. Nous avons arpenté l'ensemble de l'avenue à pied pour vérifier chaque point.

Ces travaux sont subventionnés. Nous avons déjà un retour positif de l'Etat (DSIL) et du Conseil départemental. Nous les remercions fortement, sans leur investissement, nous ne pourrions pas améliorer notre village.

AMENAGEMENT DE VOIES DOUCES AVENUE DU PONT (RD22)	
MAITRISE D'OUVRAGE :	 COMMUNE DE MIREPOIX-SUR-TARN 57 avenue du Pont 31340 MIREPOIX-SUR-TARN
MAITRISE D'OEUVRE :	 DÉTOURS DE ROUTES BAL 1, 85 route de Verfeil 31380 MONTPIOTOL
ENTREPRISE :	 ECTP ZA Les Vitarelles 31140 MONTEBERON
NATURE DES TRAVAUX :	AMENAGEMENT DE VOIES DOUCES, D'EQUIPEMENTS DE SECURITE ET DU RESEAU PUVIAL DUREE PREVISIONNELLE : 3.5 mois hors chaussée
PARTENAIRES FINANCIERS :	  

INCIVILITES DANS LE VILLAGE

Nous constatons régulièrement des incivilités dans le village : excès de vitesse, circulation de motos sans plaque ni permis, tags, dégradations de biens publics, stationnement de véhicules épaves ou ventouses, bruit. Nous avons demandé à la gendarmerie d'augmenter ses patrouilles dans le village et nous avons transmis les coordonnées de personnes identifiées ayant participé à des dégradations sur le village.

A ce type de message en photos, nous répondons que la Municipalité ne laissera pas un quartier se dégrader par des pratiques de quelques habitants qui dérangent leur voisinage et nuisent à l'image du village. Nous nous devons mutuellement le respect.



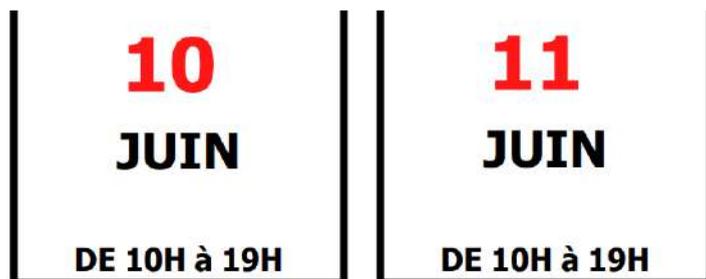
Cout de ces incivilités dans vos impôts :

Estimés à 4000 € en 3 ans.



ACCA de MIREPOIX SUR TARN

LE BALL-TRAP annuel les samedi 10 et dimanche 11 juin



BALL TRAP

ACCA de Mirepoix Sur Tarn

Renseignements auprès de Nicolas ESSNER - Président

BALL TRAP

ACCA de Mirepoix Sur Tarn

Lieu : terrain de moto cross
de Mirepoix sur Tarn

RESTAURATION
SUR PLACE



2 FOSSES

AMIS DES ECOLES

Les Amis des Ecoles vous ont régalié avec une soirée belote le 18 mars dernier et une journée vide-grenier et concours de pétanque le 13 mai dernier à Mirepoix-sur-Tarn. Les amis des Ecoles préparent maintenant la kermesse du mois de juin



PETIPOIX CREATIFS

Coups d'œil partagés, échange de bouts de tissus, de savoir-faire, on n'est pas en manque d'idées à " PETITPOIX CREATIFS "... même au sujet de l'éternel féminin. Même si ces derniers temps on a davantage expérimenté le "carton-mousse", alliant peinture et tissu, on reste attachés à tous autres types d'ouvrages tels que mosaïque, crochet, peinture aquarelle ... tous les mercredis de 14h à 17h. Petit rappel, les enfants, accompagnés de leur mère ou grand-mère sont les bienvenus.

Contact : Marie Lauzeral, Présidente



MOTO-CROSS RABASTINOIS

Pour 2023, le Moto Club Rabastinois va organiser pas moins de 3 compétitions dans le secteur :

1. Le traditionnel motocross de Mirepoix sur Tarn le dimanche 10 septembre 2023,
2. Course de prairie à Grazac (81) le dimanche 24 septembre 2023
3. Course de prairie à le Born (31) le dimanche 29 octobre 2023



Le moto club assure également les journées d'ouvertures aux entrainements sur le circuit de Mirepoix sur Tarn.

Si vous êtes un passionné de motos où une simple envie de vous investir dans le club, sachez que vous serez les bienvenus.

Contacts : Laurent VINZELLE le Président 06.79.82.34.95 // William ESTABES le Secrétaire 06.48.04.14.90

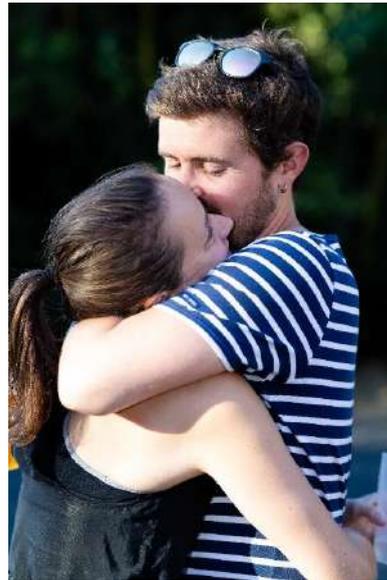
FELICITATIONS !

NAISSANCES



Bienvenue à Maël MOULS, né le 21 février 2023 et qui fait déjà la fierté de ses parents.

PACS



Virginie Baïet-Dartigalongue et François PASCAL se sont pacsés le 25 février 2023.

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.

MARIAGE



Le 18 Mars 2023, Gilbert HOUALLA et Susan ARMSTRONG se sont mariés à la Mairie de Mirepoix-sur-Tarn entourés de leur proche et amis.

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

Modalités de publication :

Si vous souhaitez une publication dans le bulletin municipal d'un évènement familial, privé ou relatif à votre activité professionnelle, nous vous remercions de contacter la mairie (accueil@mirepoixsurtarn.fr) avec votre texte, photo et une autorisation de publication. Merci.
La Municipalité

CONDOLEANCES DECES

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de :

Philippe DALLA BETTA
14/04/23

Daniel PRINET
12/05/23



Le mariage de Anthony PINEAU et David GUIDA a été célébré le 25 mars 2023, dans la plus grande émotion.

Nous leurs souhaitons une longue vie de bonheur à deux.

Focus sur LES PERMANENCES ET COMMUNICATIONS

Mme le Maire, Sonia **BLANCHARD ESSNER** :

- En mairie tous les vendredis et le samedi matin
- Sur rendez-vous, tous les jours de la semaine
- Tél : 06.60.55.75.20
- sblanchard-essner@mirepoixsurtarn.fr

M. Jean-Louis **RICHARD**, 1^{er} adjoint (financier, travaux) :

- le mardi matin

Mme Alexia **BENEJAM STONE**, 2^{ème} adjointe (urbanisme, environnement) :

- le jeudi matin
- Sur rendez-vous, tous les jours de la semaine

SITE INTERNET



<https://mirepoixsurtarn.fr/>

CHAINE YOUTUBE



https://www.youtube.com/channel/UCaWugh2_IOIRzmOW6oZiNQQ

Application PANNEAUPOCKET



<https://app.panneaupocket.com>

FACEBOOK



<https://www.facebook.com/Village-de-Mirepoix-sur-Tarn-106980784190054>

Mairie de Mirepoix sur Tarn
57 avenue du Pont – 31340 MIREPOIX SUR TARN
05.34.27.38.72 – accueil@mirepoixsurtarn.fr

